

Jean-Luc PETITHUGUENIN Président-Fondateur

https://www.paprec.com

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE PAPREC DANS actanature

Le groupe Paprec, leader français de l'industrie du recyclage, a été fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin sur deux piliers : l'excellence professionnelle d'une part, l'excellence environnementale d'autre part.

Le groupe a bâti un modèle économique sur le recyclage des déchets pour fabriquer des matières premières issues du recyclage ; il porte aussi des valeurs humanistes fortes de respect et de diversité. Le groupe est fier d'œuvrer pour une Planète plus verte et une société plus fraternelle, grâce à 8 500 collaborateurs répartis sur plus de 210 sites industriels.

Paprec s'engage à relever le défi de la biodiversité au plus près des territoires où le groupe est implanté, en lien avec les parties prenantes locales (associations, riverains, élus...) et dans une logique cohérente, mesurable et volontaire.

Paprec s'engage, pour chacun de ses sites, à s'entourer de spécialistes afin d'étudier les mesures et actions pertinentes à mettre en œuvre pour protéger la biodiversité locale et la développer, dans une logique ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

Les actions déployées découleront d'un dialogue avec les parties prenantes, et notamment les plus proches des sites et les pouvoirs publics.

Les actions qui seront mises en place par le groupe

- seront respectueuses des parties prenantes et de l'environnement du site ;
- seront spécifiques à chaque site pour être en cohérence avec chaque territoire ;
- relèveront d'une démarche volontaire de la part du groupe et du site concerné ;
- seront menées en concertation avec des experts et les sites voisins ;
 - s'inscriront dans le long terme ;
 - feront l'objet d'un suivi spécifique mesuré.

Elles ne seront pas nécessairement en lien, direct ou indirect, avec l'activité d'industriel du recyclage du groupe.

Concernant les actions déjà mises en place, le groupe s'engage à les pérenniser.

Paprec tient par ces actions à sensibiliser ses collaborateurs à la biodiversité et encourager leurs initiatives, mais aussi sensibiliser à la biodiversité l'ensemble des acteurs de notre chaîne de valeur.

L'ensemble de ces actions feront l'objet d'un recensement et s'inscriront dans « Plan d'Actions Biodiversité » à l'échelle du groupe.

Paprec s'engage à ce que tout site du groupe fasse l'objet d'une réflexion en matière de biodiversité et soit intégré à notre Plan d'Actions sous 3 ans ; par ailleurs, le Comité Exécutif du groupe s'engage à parler des enjeux de biodiversité sur chaque site au moins une fois par an.

À titre d'exemple, parmi les actions déjà réalisées :

- Développement d'un projet d'agroforesterie en Dordogne : implantation d'arbres forestiers et fruitiers (plus de 12 espèces différentes, uniquement des variétés locales et anciennes sélectionnées par le Conservatoire du Végétal d'Aquitaine), mise en place de couverts végétaux et de cultures légumières ; pâturage extensif avec des races rustiques, après un diagnostic préalable, permettant le maintien de certains milieux tels que les landes humides par exemple ; installation de 3 ruches bio-indicatrices.
- Développement d'un programme de biodiversité autour des ISDND du groupe : poules et ruches à La-Chapelle-sur-Oreuse ; ruches à Perbousie : programme d'écopâturage pour l'entretien de 2 ha d'espaces verts à l'Aire-sur-Adour...
- Programme de replantation d'arbres à Vitrolles : sur notre site de Vitrolles, programme de replantation d'espèces endémiques en partenariat avec l'INRA régional.

